

**Communiqué du parti Union Sociale Libérale (USL)
Au terme des élections législatives du 28 avril 2019**

Béninoises, Béninois,
Chers militants,

Contre l'avis général, le Président Talon a organisé un simulacre d'élections législatives ce 28 avril 2019. Vous lui avez infligé une sanction mémorable avec un taux d'abstention jamais éprouvé dans notre pays.

La Nation toute entière salue la grande maturité dont vous avez fait preuve en révélant pacifiquement la forfaiture conçue par ceux qui voulaient assassiner notre démocratie.

Vous êtes le gage que le Bénin démocratique ne disparaîtra pas. Il nous revient à nous, responsables politiques, partageant les mêmes ambitions que vous, à concrétiser vos aspirations profondes et appuyés par vos actions pour rétablir l'honneur de notre pays.

Vous avez démontré au Président Patrice Talon et à ses faucons ainsi qu'à tous ces compatriotes qui ont accepté d'attribuer leurs noms sur les listes présentées pour liquider nos libertés, qu'il n'a pas votre soutien.

En tout état de cause, nous n'accepterons jamais des députés nommés par l'Exécutif. Forts de votre résistance pacifique et citoyenne, nous rejetons ce simulacre d'élections. Chacun a le droit et le devoir d'utiliser tous les moyens légaux pour continuer de résister et faire respecter l'État de droit.

Vive l'USL,
Vive la démocratie,
Vive le Bénin !

Le Délégué Général
Joël Hervé AJAVON